



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

•
Réservé
au
Moniteur
belge



24065482

Le greffier du tribunal de commerce
de l'entreprenariat de la Région wallonne

11 mars 2024

Greffe

N° d'entreprise : **0745 425 006**

Nom

(en entier) : **SKYDIVE2FLY**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **rue des Quatre Fils Aymon P006 à 5000 Namur**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Extrait du rapport de l'organe d'administration du 5 mars 2024:

L'organe d'administration, réuni le 5 mars 2024, acte le transfert du siège social à l'adresse « Rue des Marionville n°21 à 7333 Saint-Ghislain ».

Le transfert de siège social prend effet à partir de ce jour.

Saint-Ghislain, le 5 mars 2024

MARIEN Paul,
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/04/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).